

Pays de la Bresse bourguignonne



Malgré le contexte sanitaire et les périodes de confinement, 2 réunions statutaires ont eu lieu (en présentiel) après l'installation des nouveaux élus intercommunaux 2020-2026 (le 27 juillet 2020 pour ceux du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne) :

Instance	Date	Principaux sujets à l'ordre du jour
Conseil d'administration	21 septembre	Préparation assemblée générale annuelle Courrier du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne pour la poursuite de la mobilisation au sein des 4 Communautés de Communes Questions diverses
A.G. ordinaire	22 octobre	Rapport moral et d'activité 2019 Places vacantes

Au 31 décembre 2020, les membres du Conseil d'Administration élus le 22 octobre 2020 pour la période 2021-2023 sont :

- > Denis JUHE, Président, représentant auprès de Bresse Louhannaise Intercom'
- > Emmanuel GARCIA-PIQUERAS, Secrétaire
- > Jean-Claude BUGAUD, Représentant auprès de Bresse Revermont 71
- > Nadine DIOT, Contrat Local de Santé
- > Joseph ENTREMONT, Mobilité
- > Alain CORDIER, Milieux culturels
- > POSTE VACANT (représentant-e- auprès de Terres de Bresse)
- > POSTE VACANT (représentant-e- auprès de Bresse Nord Intercom')
- > POSTE VACANT
- > POSTE VACANT

Pour les postes vacants, Alain CORDIER a été candidat lors de l'assemblée générale annuelle du 22 octobre 2020.

Suite au Conseil d'Administration du 7 décembre 2018, les membres du Bureau sont :

- > Denis JUHE Président
- > Vice-Président (POSTE VACANT)
- > Emmanuel GARCIA-PIQUERAS Secrétaire
- > Trésorier (POSTE VACANT)

Cette liste de dirigeants a été enregistrée par la Sous-Préfecture de LOUHANS avec un récépissé daté du 14 décembre 2018.



Réunion « *Penser ensemble le tourisme en Bresse bourguignonne* » organisée le 15 janvier 2020 par la Commission « Tourisme »

Cette réunion, en présence de Stéphane GROS Président de l'Office de Tourisme du Pays de la Bresse bourguignonne, a été animée par Joseph ENTREMONT, administrateur du Conseil de développement et membre du Comité de Direction de l'Office du Tourisme ; selon les notes prises par Jean-Claude BUGAUD, des échanges ont eu lieu sur

- Un projet se situant au nord du territoire
- Les sentiers de randonnée

Pays de la Bresse bourquignonne – Conseil de développement

Validé en Assemblée Générale annuelle du 21 octobre 2021

- Le projet cyclo-pédestre entre LOUHANS-CHATEAURENAUD et LA TRUCHERE
- La signalétique
- La fréquentation de la voie verte
- La promotion touristique par les sites Internet
- Le projet de parc naturel régional
- Et le développement fluvial.



La mobilisation par le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne

tion du Président du Conseil de développement aux réunions statutaires (comité syndical) qui ont eu lieu

- Le 3 février 2020 (dont la présentation du plan d'actions 2020 de l'Office de Tourisme et l'avis sur le SCoT du Pays Lédonien) ;
- Le 27 juillet 2020 (dont la validation de l'avenant au contrat territorial 2018-2021 avec une dotation complémentaire de 286 000 euros par le Conseil Régional et la candidature à l'appel à projets « Alimentation durable et territoire » de Bourgogne-Franche-Comté) ;
- Le 21 septembre 2020 (dont les rapports d'activité 2019, la mise à jour de la taxe de séjour 2020-2021, la composition du Comité de Programmation LEADER et la candidature à l'appel à projets Santé Environnement 2020 « De 0 à 6 ans : la chasse aux perturbateurs endocriniens » de Bourgogne-Franche-Comté) ;
- Et le 7 décembre 2020 (dont la validation du projet structurant à l'échelle du SCoT de la Bresse bourguignonne pour l'appel à projets du Conseil Départemental de Saône-et-Loire et le Débat d'Orientation Budgétaire 2021).

Le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne a également sollicité des membres du Conseil de développement dans le cadre

- Du programme européen LEADER « Entrer dans la transition énergétique » financé par le FEADER 2014-2020 avec une réunion le 17 février 2020 (dont la programmation de 2 opérations dont la plaquette de communication LEADER et le nouveau transfert de dossiers LEADER vers les fonds propres du Conseil Régional);
- Du contrat de développement fluvestre 2015-2020 de la Seille navigable financé par le Conseil Régional avec le comité annuel de suivi du 5 octobre 2020 (dont la validation du rapport d'évaluation finale 2015-2020) ;
- Et des études de faisabilité d'un Parc Naturel Régional (PNR) avec la présence du Président du Conseil de développement le 23 juin 2020 au lancement des études et le 23 octobre 2020 au Comité de Pilotage n°1.

S'agissant du **Contrat Local de Santé (CLS)**, les réunions prévues (assemblée plénière, Conseil Local de la Santé Mentale, etc) ont été annulées au vu de la situation sanitaire et du fait de l'indisponibilité de l'ARS; il en est de même pour les manifestations exceptées **Arcad'elles du 4 octobre 2020.**

+ d'informations sur https://www.pays-bresse-bourguignonne.com



La mobilisation par les Communautés de Communes du Pays de la Bresse bourguignonne

Par un courrier du 10 septembre 2020, le Président (réélu) du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne a écrit au Président du Conseil de développement avec copie aux 4 (dont 2 nouveaux) Présidents de Communautés de Communes :

Pays de la Bresse bourguignonne — Conseil de développement Validé en Assemblée Générale annuelle du 21 octobre 2021 « Comme vous le savez, la Loi « Engagement et Proximité » de fin décembre 2019 a changé le seuil de population des Communautés de Communes qui doivent avoir un Conseil de développement : il est dorénavant à 50 000 habitants au lieu des 20 000 en vigueur jusqu'à la publication de cette nouvelle Loi.

En Bresse bourguignonne, ce seuil de 50 000 habitants ne concerne aucune de nos 4 Communautés de Communes.

Le 7 septembre courant, lors d'une réunion des élus du Bureau du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne, j'ai demandé à mes collègues Régis GIRARDEAU (nouveau) Président de Bresse Nord Intercom', Stéphane GROS (nouveau) Président de Terres de Bresse et Didier FICHET Président de Bresse Revermont 71, que votre partenariat avec les 4 Communautés de Communes du Pays de la Bresse bourguignonne soit néanmoins maintenu malgré cette évolution législative; ma proposition a été bien accueillie (...) ».

<u>Pour Bresse Louhannaise Intercom'</u>, le Président du Conseil de développement, habitant à SAINT-ETIENNE-EN-BRESSE, a été invité aux réunions statutaires (Conseils communautaires) qui ont eu lieu

- Le 29 janvier 2020 (dont la mise en place d'un observatoire du commerce, les aides économiques aux entreprises locales et le Débat d'Orientation Budgétaire 2020) ;
- Le 11 mars 2020 (dont le lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat OPAH, la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations GEMAPI pour le bassin versant de la Seille et ses affluents, les subventions aux associations);
- Le 15 juillet 2020 (dont les représentations au sein des diverses structures et l'avis pour l'enquête publique d'extension de la déchetterie de LOUHANS par le SIVOM du Louhannais)
- Le 16 septembre 2020 (dont la création de groupes de travail thématiques avec les communes membres);
- Le 14 octobre 2020 (dont l'adoption du pacte régional pour l'économie des territoires, l'avis sur le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage et la validation des conditions et modalités de consultation du Conseil de développement et d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de l'établissement public) ;
- Et le 16 décembre 2020 (dont la validation de l'Avant-Projet Définitif du futur Pôle Multi Accueil Enfance Jeunesse à LOUHANS, l'adhésion à la Fondation du Patrimoine et la présentation du rapport d'activité 2019 du Conseil de développement).
- + d'informations sur http://www.bresselouhannaiseintercom.fr

<u>Pour Terres de Bresse</u>, le poste de représentant du Conseil de développement est toujours vacant depuis 2017 mais d'importants sujets ont été traités lors de réunions qui ont eu lieu

- Le 28 janvier 2020 avec le débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et l'engagement dans le programme « Habiter mieux » ;
- Le 25 février 2020 avec le projet d'aménagement du Moulin de Montjay à MENETREUIL, antenne de l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne ;
- Le 9 juillet 2020 avec l'installation du conseil communautaire ;
- Le 27 juillet 2020 avec les aides économiques déléguées par la Région et le lancement d'une étude pour la GEMAPI ;
- Le 23 septembre 2020 avec la candidature de CUISERY au programme national « Petites Villes de demain » et les travaux des différentes commissions installées ;
- Et le 26 novembre 2020 avec l'extension des zones d'activités de SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN / OUROUX-SUR-SAONE et CUISERY.

⁺ d'informations sur https://www.terresdebresse.fr

<u>Pour Bresse Revermont 71</u>, le représentant du Conseil de développement, M. Jean-Claude BUGAUD, habitant à DEVROUZE, a été invité aux réunions statutaires (Conseils communautaires) qui ont eu lieu

- Le 8 février 2020 (dont les financements pour la construction de cellules commerciales à MERVANS) ;
- Le 4 juin 2020 ;
- le 22 septembre 2020 (dont les projets de micro-crèches à SAINT-GERMAIN-DU-BOIS, MERVANS et THUREY);
- et le 17 décembre 2020 (dont la validation des projets de l'accueil de la petite enfance).
- + d'informations sur https://www.ccbresserevermont71.fr

<u>Pour Bresse Nord Intercom'</u>, le poste de représentant du Conseil de développement est devenu vacant depuis le départ de Marc SIMIDE, d'importants sujets ont été traités comme

- La création de 6 commissions thématiques le 10 juillet 2020 ;
- Les nouvelles conditions financières de l'étude GEMAPI le 21 juillet 2020
- Et une présentation de **l'Agence de l'Eau** pour une contractualisation Zone de Revitalisation Rurale **le 17 septembre 2020** ainsi que les programmes nationaux Petites Villes de Demain et France Services.
- + d'informations sur https://www.bressenordintercom.fr



Sollicitations du CESER Conseil Economique Social Environnemental Régional

La deuxième rencontre régionale CESER-CODEV prévue en 2020 a été reportée en 2021 en raison du contexte sanitaire. Par un courrier daté du 8 juillet 2020, les présidents de Conseil de développement ont été invités au séminaire de mi-mandat du CESER prévu le 8 octobre 2020 à DOLE mais cette invitation a été annulée par le CESER dans un courriel du 10 septembre 2020.

Le CESER a transmis plusieurs rapports au cours de l'année 2020 dont

- « Femmes et monoparentalité, un double constat d'inégalités » :
- « Le numérique au service des habitants et des territoires de la Bourgogne-Franche-Comté » ;
- « Accompagner la transition vers une alimentation locale, bio et durable en restauration collective. Fédérer pour réussir en Bourgogne-Franche-Comté » ;
- « Gouvernance et financement des entreprises : comment garder la main régionalement » ;
- « Soutenir les associations en développant les emplois ».



Composition du Conseil de développement suite à l'application des nouveaux statuts adoptés le 12 octobre 2017

Les nouveaux statuts adoptés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2017 ont été enregistrés par la Sous-Préfecture de LOUHANS avec un récépissé daté du 25 octobre 2017.

« (…) Conformément à la Loi NOTRe, le Conseil de développement est composé de représentants de milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public.

Il est composé, au maximum, de 40 membres répartis comme suit :

Milieux	Nombre maximum de membres
Economiques (institutionnels, organisations syndicales, industries, artisanat, commerces, services, agriculture et tourisme)	10
sociaux	5
culturels	5
éducatifs	5
scientifiques	5
environnementaux	5
associatifs	5

(...) »

26 membres et 14 places vacantes identifiés suite à l'assemblée générale annuelle du 22 octobre 2020

Milieux économiques : 10 membres <u>dont 2 places vacantes</u> (transport suite à la démission d'Evelyne GROS et tourisme suite au renouvellement de l'Office de Tourisme et le départ de Joseph ENTREMONT)

- Alain THOUVENOT (CCI)
- Franck BOULAY (ELAN GAGNANT)
- Anton ANDERMATT (FDSEA)
- Claude GIROD (Confédération Paysanne)
- Emmanuel GARCIA-PIQUERAS (Bresse Initiative)
- Jean-Claude BUGAUD (élevage)
- Alexandre CAUCHY (maraîchage)
- Samuel CHANUSSOT (agriculteur à RATTE)

Milieux sociaux : 5 membres

- Thierry LOPES (Mission Mobilité)
- Nadine DIOT (ADMR)
- Isabelle PAQUELIER-BARTUEL (EHPAD)
- Gérard BURTIN (Mutualité française)
- Patrick VARLOT (Hôpital local)

Milieux culturels : 5 membres

- Alain CORDIER (Ecomusée)
- Denis JUHE (Grange Rouge)
- André MASSOT (Associations historiques)
- Annick TRUCHOT-BERTHET (Bibliothèques)
- Alain TRONTIN (Radio Bresse)

Milieux éducatifs : 5 membres dont 3 places vacantes

- Thérèse FAUVEAUX (Enseignement agricole)
- Olivier MORIN (consultant organismes de formation)

Milieux scientifiques : 5 membres dont 4 places vacantes

• Annie BLETON-RUGET (Conseil scientifique Ecomusée)

Milieux environnementaux : 5 membres dont 2 places vacantes

- Christian GUILLOT (ACTIF)
- Eric BLANC (Déchets)
- Jean-Paul VERGUET (CAPEN 71)

Milieux associatifs : 5 membres <u>dont 3 places vacantes</u> (suite à la nomination, lors de l'assemblée générale du 22 octobre 2020, de Joseph ENTREMONT, au titre des ses activités au sein de Bresse Transition)

- Emilie VINCK (hors temps scolaire)
- Joseph ENTREMONT (Bresse Transition)

Pays de la Bresse bourquignonne – Conseil de développement

Validé en Assemblée Générale annuelle du 21 octobre 2021